

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
**N°009/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE 1016 EN TERRE SECTION : AKOULZOK (Inter N2) -CARREFOUR
MENDJIMI-CARREFOUR MEKOMO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 35,2KM DANS LA COMMUNE D'AMBAM,
DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

- FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP LIGNE FONDS ROUTIER

- COUT DU PROJET : 150 000 000 PHASE 1 EXERCICE : 2022 : 50 000 000

PHASE 2 EXERCICE : 2023 : 100 000 000



Le Maire de la Commune d'Ambam, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget du MINTP de l'exercice budgétaire 2022 et 2023, le Maire de la Commune d'Ambam, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Régionale 1016 en terre section : AKOULZOK (inter n2) -carrefour MENDJIMI-carrefour MEKOMO d'une longueur totale de 35,2km dans la commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du sud.

2. Allotissement :

Les travaux sont répartis en un (01) lot unique

3. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Débroussaillement (dégagement au bull) ;
- Abattage et élagage des arbres ;
- Dépose de buses ou pont forestier
- Déblais mis en dépôt ;
- Déblais mis en remblai ;
- Purges ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires ;
- Création des fossés et exutoires ;
- Couche de roulement en grave latéritique ;
- Curage des ouvrages existants ;
- Curage des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- Curage du lit du cours d'eau ;
- Fourniture et pose de buses en béton armé et/ou métalliques Ø 1000 mm ;
- Puisard en maçonnerie Ø 1000 mm ;
- Tête de buse en maçonnerie Ø 1000 mm ;
- Fouille en terrain ordinaire ou lit de rivière ;
- Culée en maçonnerie de moellon 6m « h »7m ;
- Remblaiement des fouilles ;
- Remblais contigu aux ouvrages ;
- Démolition d'ouvrages en maçonnerie
- Maçonnerie de moellons ;
- Béton armé dosé à 350Kg/m³ pour tablier y compris toutes sujétions d'ancre aux culées existantes ;
- Béton armé dosé à 200 kg/m³ ;
- Coffrage soigné en bois ;
- Panneaux indicateurs ;
- Garde –corps mixte ;
- Gargouille
- Fourniture et pose de balises en béton ;
- Fourniture et pose des IPE 550 ;
- Etc.

4. Participation et origine :
La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises des Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Financement :

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Ligne Fonds Routier, Exercices 2022 et 2023, Imputation : 52 36 467 03 33 00 05 2250. Le budget prévisionnel est de Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA TTC.



6. Délai d'exécution des travaux :

Le délai prévu pour l'exécution intégrale de ces travaux est fixé à seize (16) mois calendaires. Dont six (06) Mois pour la phase 1 et dix (10) mois pour la phase 2

Ce délai maximum d'exécution des travaux comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses, et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux pour chaque phase.

Le déclenchement de la phase 2 est conditionné par la réception provisoire de la phase 1 et après avis de l'organisme payeur et accord du Ministre des Travaux Publics.

8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de **Trois Millions (3.000.000) FCFA.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Capacité financière :

Tout soumissionnaire devra produire une capacité de financement d'un montant de **30 000 000 (trente million)**

10. Consultation du dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la structure interne de gestion Administrative des marchés Publics (**SIGAMP**) de la Mairie d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam, dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la structure interne de gestion Administrative des marchés Publics (**SIGAMP**) de la commune d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais du dossier de **185 000 (cent quatre-vingt-cinq mille) FCFA** payable à la recette municipale de la commune d'Ambam. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

12. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, désignés :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres concerné.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

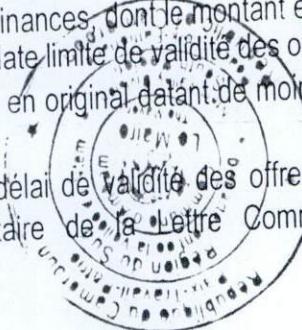
13. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par Un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de trois millions (3.000.000) FCFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois à sa date de dépôt.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif



14. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune d'Ambam au plus tard le 28 juin 2022 à 14 heures 00 heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE

« N°009/AONO/PU/C-AMBAM/CIPM/2022 DU03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE 1016 EN TERRE SECTION : AKOULZOK (Inter N2) -CARREFOUR MENDJIMI-CARREFOUR MEKOMO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 35,2KM DANS LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

15. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le 28 juin 2022, à 15 heures 00 heure locale à la Salle de Lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

16. Critères d'évaluation des offres :

16.1 Critères éliminatoires

a. Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après ouverture des Offres,
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

b. Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;

- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

- Une note d'organisation et méthodologie ;

- Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels prioritaires suivants :

- Bulldozer
- Une nivelleuse ;
- Une pelle chargeuse ou Pelle excavatrice
- Un compacteur
- Des camions benne de capacité $\geq 10 \text{ m}^3$
- Véhicule de liaison ;

- Note technique inférieure ou égale à 70 pour 100.

Absence de l'attestation de visite des lieux accompagnée du rapport de la visite ;

Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins trente millions (30 000 000) de FCFA,

16.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Pièces administratives :

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière, le modèle de soumission du DAO faisant ressortir les coûts hors taxes et toutes les taxes comprises et le délai d'exécution des prestations.

19. Attribution du marché

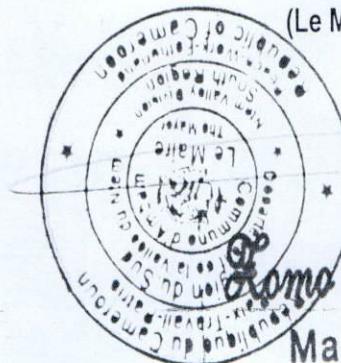
Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

20. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune d'Ambam et à la structure interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAMP) de la commune d'Ambam, sis à la Bibliothèque Municipale.

Ambam, le 03 JUIN 2022

Le Maire
(Le Maître d'Ouvrage)



Ovona Samson
Maire d'AMBAM

Ampliations :

- MINMAP/DD/VNT
- DD/MINTP/VNT
- ARMP/AR/SUD
- CIPM/C/AMBAM
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGES